

le Lien

Comblent l'essentiel grâce à vous



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT DE PAUL

LA VILLE DE LAVAL INVESTIT DANS LE PROGRAMME OPÉRATION BONNE MINE

“ Ce nouveau partenariat avec la Ville est important pour nous. Il va nous permettre de rejoindre davantage de familles et de soutenir financièrement les points de services où les demandes sont plus importantes. Sans cette subvention, nous n'aurions pas pu offrir de l'aide à autant d'enfant! ”

Le Fonds Place-du-Souvenir de la ville de Laval investit dans Opération Bonne Mine (OBM) en octroyant une subvention pour rejoindre encore plus d'enfants pour la rentrée scolaire 2019 et 2020 et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les premiers jours d'école sont importants pour un enfant. Lui offrir la chance de commencer l'année avec tout son équipement est une priorité pour le programme OBM. Cette première phase appelée « je suis soutenu pour ma rentrée scolaire » consiste à offrir une aide de 50\$ aux familles en situation financière difficile afin d'alléger la pression financière pour l'achat de matériel scolaire et des autres frais reliés à la rentrée. C'est dans ce cadre que la Ville de Laval a octroyé une subvention de 17 500 \$.

885 coupons

Dans le cadre d'une entente de partenariat afin de soutenir la rentrée sco-

laire pour les années 2019-2020, les 14 points de service de la SSVP de Laval ont pour mandat de soutenir 885 enfants grâce à une aide de 50\$ chacun.

L'aide financière se présente sous la forme d'un coupon, échangeable dans les écoles, les pharmacies Jean Coutu et, pour certain secteur, dans les librairies participantes. Les familles sont reçues par les bénévoles qui évaluent la situation socio-économique des familles afin de déterminer les besoins.

La distribution se fait entre le 2 juillet et le 15 septembre. Les gens ont jusqu'au 31 octobre pour dépenser leur coupon.

Que peut-on se procurer avec un coupon ?

- À l'école : toutes les dépenses scolaires (agenda, cahiers d'activités, matériel pédagogique), frais de garde, dîners, transport, sorties, journées pédagogiques, etc.
- Dans les pharmacies Jean Coutu et

librairies participantes : les fournitures scolaires, boîte à lunch, clé USB, etc.

Partenariat

Après une analyse des besoins effectuée par la Ville de Laval, une invitation à collaborer a été lancée auprès des organismes qui œuvrent déjà à offrir de l'aide à la rentrée scolaire. Ainsi dans le cadre de cette subvention, la SSVP va travailler étroitement avec le Centre de bénévolat et Moisson Laval. Cela vise à développer une intervention cohérente et structurée ainsi qu'à bonifier l'offre de service à l'échelle du territoire lavallois quant à l'aide à la rentrée scolaire.

Bonne distribution de coupons aux 14 points de service lavallois. Merci d'avoir un impact si fort auprès des jeunes.



Émilie Jornet

Directrice du programme Opération Bonne Mine de la SSVP de Montréal



Crédit photo : Mickaël Theimer

Photo : Émilie Jornet



Yann Pineault
Agent de
développement SSVV

“ Nous sommes présents dans les collectivités depuis plus de 170 ans et notre pertinence est tout aussi importante en 2019.”

Donner de la nourriture aux personnes qui ont faim, voilà la première forme d'aide qui nous vient en tête lorsqu'on pense à l'insécurité alimentaire et qui est probablement aussi ancienne que la charité elle-même. Est-ce toujours aussi pertinent dans le contexte actuel? D'abord, la faim est une problématique sociale qui, malheureusement, est encore présente dans notre société. Environ 12% de la population canadienne souffre d'insécurité alimentaire. Pensez-y, c'est une personne sur huit qui n'est pas certaine qu'elle pourra s'alimenter convenablement et qui devra peut-être sauter des repas. La nécessité d'agir est toujours aussi criante pour aider les personnes qui ont faim!

Ensuite, de nombreux moyens ont émergé pour aider les personnes souffrant d'insécurité alimentaire, pensons par exemple aux cuisines collectives, popotes roulantes, jardins

collectifs, ateliers sur l'alimentation, et de nombreux autres. Devant cette belle diversité, nous avons choisi de poursuivre la voie du dépannage alimentaire, qui consiste en un don de nourriture et dans certains cas, des bons d'achats en épicerie. Les recherches récentes de la Chaire approches communautaires et inégalités de santé¹ ont démontré que le don alimentaire est toujours aussi pertinent, malgré sa nature traditionnelle.

Deux raisons viennent justifier ce constat : premièrement, le don alimentaire s'adresse à une population vivant une situation plus précaire que les autres types d'aide, rendant difficile leur participation à des activités de groupe sur une base régulière. Deuxièmement, les recherches démontrent que notre aide a un impact positif à court terme sur la santé mentale et physique des bénéficiaires. La pauvreté est un

phénomène qui comporte de nombreuses facettes et notre contribution consiste à réduire le poids que peuvent ressentir les personnes devant la nécessité de se nourrir. C'est donc un stress de moins qu'elles vivent et plus d'énergies qu'elles peuvent consacrer à d'autres aspects de leur vie.

Voilà un constat qui a de quoi nous réjouir : nous sommes présents dans les collectivités depuis plus de 170 ans et notre pertinence est tout aussi importante en 2019. À l'échelle de la région de Montréal, nos bénévoles se mobilisent semaine après semaine pour nourrir les gens dans le besoin, voilà un bel exemple de solidarité qu'il faut continuer à soutenir. Félicitons-nous et continuons ce beau travail tant et aussi longtemps que les personnes ne mangeront pas à leur faim.

¹ chairecacis.org/recherches



Christina a besoin de vous
« C'est la chose la plus difficile. Tu ne veux pas que tes enfants manquent de rien et tu ne veux surtout pas qu'ils aient faim. »



Aidez-la

Rendez-vous sur : jedonneenligne.org/ssvpdemontreal



Me Claudia Côté
Conseillère principale,
dons planifiés
donsplanifies@ssvp-mtl.org

“ Nul besoin de léguer des fortunes, pour que le don par testament soit précieux. ”



Photo : Résidence Le Cavalier, LaSalle, en début d'année 2019

Il y a presque un an déjà, nous lançons notre nouveau programme des dons planifiés à la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal (dont je suis fière d'y avoir participé et de continuer sa poursuite). Nous pouvons dire qu'il a fait un peu de chemin depuis et continu sa voie.

Afin de faire connaître tout le programme des dons planifiés et ses autres modes de financement, j'ai mis sur pied une conférence visant à aller vers les gens. Lors de cette conférence, je présente aussi ce que fait dans son ensemble la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal. Je constate que bien des gens connaissent la SSVP pour l'aide alimentaire mais la connaissent moins pour ses services d'intégration sociale et son programme de persévérance scolaire (Opération Bonne Mine).

Par le biais de ces conférences sous

forme de projection tout en couleurs, j'ai la chance de rencontrer des gens extraordinaires avec lesquels nous avons de beaux échanges. Comme je suis juriste de formation, les gens en profitent et apprécient l'échange d'information. Que ce soit sur les crédits d'impôts que procurent les dons de bienfaisance, sur la façon de procéder à un don d'assurance-vie ou d'actions, ou encore les règles légales sur les différentes formes de testament en vigueur au Québec, il me fait toujours plaisir de renseigner les gens.

Ces conférences permettent ainsi de faire connaître la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal un peu plus. J'ai donné, depuis mon entrée, près d'une dizaine de conférences dans différentes résidences de retraite dans la région Montréal et de Laval, en passant par Vaudreuil-Dorion. Et je poursuis tant qu'on m'ouvre la porte!

Il est important de faire connaître l'ensemble de nos programmes aux gens de l'extérieur mais aussi aux gens plus proches, tel que nos bénévoles parce que la Société de Saint-Vincent de Paul c'est nous tous !

Ainsi, j'invite nos bénévoles à communiquer avec moi afin que l'on se réunisse en petits, moyens ou plus grands groupes.

Rien de plus simple, il suffit de communiquer avec moi par courriel ou par téléphone afin de me faire connaître votre intérêt.

Bien entendu ces rencontres et échanges sont sans engagement de votre part et il y a des prix de présences !

Au plaisir de vous rencontrer !



Me Claudia Côté

Conseillère principale,
dons planifiés

donsplanifies@ssvp-mtl.org

“ Aujourd’hui, il veut remercier et redonner à ceux qui en ont besoin, c’est pourquoi, il refait son testament ”

Monsieur François m’a confié pourquoi il a pensé à la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal en revoyant son testament. Il y a quatorze ans déjà, son épouse a succombé à une longue maladie. Ce fut une très dure épreuve pour lui et ses trois enfants, âgés de 5, 9 et 14 ans. Au cours de la maladie de sa conjointe, monsieur François a perdu son emploi, il tenait à prendre soin d’elle, d’être présent et ce, jusqu’à la fin de sa vie. Malgré cela, il a dû tenir le fort et faire preuve de beaucoup d’originalité pour prendre soin de l’éducation de ses enfants et aussi pour les nourrir. Les fins de mois arrivaient vite, mais il refusait de se plaindre. Il a toujours gardé la foi en la vie. Durant cette période difficile, monsieur François a dû demander de l’aide et c’est vers la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal qu’il s’est tourné. En plus de trouver l’essentiel pour nourrir sa famille, il a trouvé un soutien, une écoute.

Aujourd’hui, il veut remercier et redonner à ceux qui en ont besoin, c’est pourquoi, il refait son testament afin dans un premier temps, d’avantager sa conjointe actuelle (qui partage sa vie depuis huit ans), ses enfants ainsi que la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal. Monsieur François, bien que désirant me livrer son témoignage, avait besoin de quelques informations sur le type de legs qui serait le mieux pour chacun.

Je lui ai alors expliqué qu’il est souvent plus simple pour un organisme de bienfaisance de recevoir un legs particulier qu’un legs résiduel universel pour les raisons suivantes :

- Les légataires particuliers ont le même statut qu’un créancier envers la succession, ils reçoivent donc le legs avant les héritiers, ce qui permet à l’organisme d’émettre immé-

diatement un reçu pour don afin que la succession bénéficie des crédits d’impôts.

- Les obligations des légataires particuliers sont limitées aux legs qu’ils reçoivent, ils n’ont pas le statut d’héritier donc pas les mêmes responsabilités relativement au règlement de la liquidation, des règles fiscales, etc.

En terminant, soulignons que le testament notarié est recommandé pour éviter des soucis et délai à nos proches lors de notre décès.

Merci à tous ceux et celles qui planifient un don en faveur de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal et assure ainsi la pérennité de son œuvre de soutien et d’aide alimentaire pour les gens dans le besoin.



Photo : Gracieuseté

TÉMOIGNAGE

Mme Émilie Jornet (EJ), Directrice du programme Opération Bonne Mine de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal a rencontré Guy Tremblay (GT), bénévole, pour discuter avec lui de son engagement.

EJ : Bonjour M. Tremblay, merci de vous prêter à cet exercice. Pourriez-vous nous dire, comment vous avez connu OBM?

GT : J'ai connu le programme en persévérance scolaire Opération Bonne Mine (OBM) par le biais d'une sollicitation postale à l'époque où l'explorateur québécois Bernard Voyer en était le porte-parole. J'ai par la suite acheté deux billets pour le gala afin de voir de quoi il en retournait vraiment.

EJ : En quoi est-ce important de faire du bénévolat pour vous?

GT : Je crois que c'est une question de valeurs et d'attitude. Je suis naturellement présent lorsque les gens ont besoin d'un coup de main. Chaque petit geste compte et égaie le quotidien des autres.

EJ : Pourquoi avez-vous décidé de vous engager pour ce programme?

GT : D'abord par conviction, je crois sincèrement qu'avec l'évolution rapide des technologies et par voie de conséquence, des métiers, il est plus important que jamais que nos jeunes se dotent d'un minimum

de formation dans un domaine qui leur plaît. Bien que notre système d'éducation offre une chance à tous, le chemin vers un diplôme n'est pas toujours facile. Il importe donc d'encourager les élèves éprouvant des difficultés à s'accrocher et ce, particulièrement si la cellule familiale y parvient difficilement. Ensuite, assistant à mon premier gala OBM, j'ai pu constater la force de ce programme en lisant toute la fierté exprimée par les jeunes boursiers alors qu'ils étaient honorés un par un pour leur persévérance devant leurs familles et leurs professeurs.

EJ : Qu'est-ce que cela vous apporte?

GT : Mon implication m'apporte beaucoup de plaisir et m'aide à toujours élargir mes horizons. Outre le fait d'y côtoyer des gens fantastiques, l'opportunité qui m'est offerte par OBM d'apporter ma modeste contribution au succès de ces jeunes persévérants m'apporte beaucoup de satisfaction.

EJ : Que diriez-vous aux gens pour les inciter à faire du bénévolat?

GT : Bonne question. Il s'agit vraiment d'une décision personnelle. L'entraide est sûrement une valeur chère aux Québécois. Ceux-ci se mobilisent



toujours généreusement pour venir en aide à leurs concitoyens dans le besoin. En s'impliquant dans un programme tel OBM, non seulement nous aidons aujourd'hui des jeunes qui en ont bien besoin, mais l'on s'aide soi-même pour le futur en favorisant l'émergence d'une génération de Québécois mieux outillés pour répondre aux nombreux enjeux de société auxquels nous devons faire face.

Émilie salue l'engagement de M. Tremblay et le remercie pour son implication.



Guy Tremblay

Bénévole du programme Opération Bonne Mine de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal



◆
Votre
contribution

Donner à la SSVP de Montréal, c'est transmettre vos valeurs en héritage !

Votre contribution annuelle est d'une importance cruciale pour la SSVP. À **vos** décès, **qui prendra la relève ?** Chaque don par testament est précieux. Nul besoin de léguer des fortunes. Il vous permet de soutenir la SSVP de Montréal, bien que vous n'y soyez plus et transmettez vos valeurs en héritage. Rendez-vous à l'adresse internet : ssvp-mtl.org/fr/cinq-facons-de-donner#par-testament

◆
Invitation

Vous aimeriez en savoir plus sur la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal et ses différents programmes d'entraide et de financement? Vous souhaiteriez qu'on organise une CONFÉRENCE dans vos locaux?

Faites-nous connaître votre intérêt à participer à cette conférence gratuite.

Communiquez avec **Me Claudia Côté**, avocate et conseillère principale pour le programme des dons planifiés à la SSVP de Montréal se fera un plaisir d'organiser une rencontre et ce, sans engagement.

Parce
que la
pérennité
de notre
mission
nous
concerne
tous !



En faisant un don planifié, et ce, peu importe le mode choisi, vous assurez la pérennité de notre mission..

- ◆ DON D'UNE POLICE D'ASSURANCE-VIE
- ◆ DON PAR TESTAMENT
- ◆ DON ASSORTI D'UNE RENTE VIAGÈRE
- ◆ DON D'UNE PARTICIPATION RÉSIDUELLE DANS UN BIEN IMMEUBLE OU D'UNE PARTICIPATION AU CAPITAL DANS UNE FIDUCIE
- ◆ DON DE VALEURS MOBILIÈRES (TITRES CÔTÉS EN BOURSE)
- ◆ FONDS DE DOTATION

POUR LES DONNS PLANIFIÉS

Me Claudia Côté, Conseillère principale, dons planifiés
Courriel : donsplanifies@ssvp-mtl.org

POUR INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal
Région de Montréal, Laval et la MRC de L'Assomption
1930, rue de Champlain
Montréal (Québec) H2L 2S8
Téléphone : **(514) 526-5937** | Télécopieur : **(514) 526-5930**
Courriel : communication@ssvp-mtl.org



ssvp-mtl.org